



inFO Mail n°54 – 28 mars 2016 – Grève interpro du 31 mars – Dernier délai !

Merci de transmettre à vos collègues

GREVE INTERPRO DU 31 MARS

***Pour le retrait du projet de loi « Travail »
DERNIER DELAI pour adresser votre intention de grève :
lundi 28 mars à minuit !***

Un mouvement puissant est en préparation : **le 31 mars ne sera pas une grève comme les autres !**

Déjà de nombreuses écoles nous signalent qu'elles seront fermées ou massivement en grève.

Continuez à faire remonter au syndicat l'état de préparation de la grève dans votre propre école

Faire remonter les chiffres >IC<

Légalement, vous avez jusqu'à ce lundi 28, minuit, pour transmettre votre intention de grève à votre IEN (en PJ), par voie électronique !

Notons que l'importance de la grève chez les territoriaux qui voient bien souvent les 100% va rendre la mise en place du Service Minimum d'Accueil caduque. Par conséquent le respect du délai de dépôt des intentions de grève prend un caractère très relatif voire devient sans objet...

Si vous rencontrez des problèmes avec votre IEN, contactez immédiatement le syndicat !

Salariés du Privé et du Public seront unis dans la grève

5 raisons de faire grève le 31

- Le mot d'ordre est clair « Retrait du projet de loi El KHOMRI »
- L'appel concerne les salariés du public et du privé
- L'appel est unitaire : les principales confédérations syndicales revendicatives sont là : FO – CGT – Solidaires avec la FSU, appel repris dans la fonction publique.
- Les jeunes sont mobilisés
- Le gouvernement est affaibli et isolé

4 mauvaises raisons de ne pas la faire

- **Je suis fonctionnaire, cette loi ne me concerne pas :**

Cette loi touche aux droits collectifs. Elle ramène au plan local les droits des salariés – au niveau de l'entreprise pour le privé – La territorialisation de l'école prétend ramener ceux des fonctionnaires au niveau de l'établissement – de l'école ou de la région

- **J'ai déjà fait grève le 26 janvier pour rien :**

C'est inexact, si le gouvernement a dû lâcher des miettes c'est parce qu'un rapport de force est créé dans la fonction publique. Il a tenté de diviser les salariés du public et du privé mais sans succès les fédérations de fonctionnaires FO – CGT – FSU – SUD appelant à cette journée

- **C'est encore une journée de GREVE sans lendemain :**

Ce n'est pas une grève comme les autres – interprofessionnelle - sur des mots d'ordre clairs – Si aucune réponse n'est donnée aux grévistes et aux manifestants le gouvernement prend la responsabilité d'un conflit majeur et de la reconduction de la grève...

- **Les gouvernements ne cèdent jamais :**

C'est FAUX ! en 2006 la menace de la GREVE GENERALE avait suffi à faire « suspendre » le projet du CPE du gouvernement De Villepin

TOUS EN GREVE le 31 mars !

Le 31 mars, avec tous les salariés, les jeunes, les fonctionnaires,
Construisons par la grève un raz de marée pour obtenir le RETRAIT du
projet de loi « travail »

Le retrait serait un point d'appui formidable pour la satisfaction des autres
revendications (salaires, rythmes scolaires ...)

**RENDEZ-VOUS DANS LE CORTEGE FO
A 10H15 AUX MOBILES DE LA CANEBIÈRE (Métro RÉFORMÉS)**

Pour en savoir + : [Voir l'appel du Bureau national du SNUDI FO 13](#)

« Si au soir du 31 mars le gouvernement ne veut pas entendre les salariés alors la question de la grève jusqu'au retrait doit être mise en discussion ! »

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Syndiquez-vous au SNUDI-FO

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Carte 2016 disponible >ICI<

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.

Plus nombreux, nous serons plus forts !